



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE SAINT-TITE

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 542-2024

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2024, les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite ont adopté à l'unanimité le *Règlement numéro 542-2024 amendant le règlement harmonisé numéro 477-2020 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP)*.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Fait, donné et signé à Saint-Tite,
ce 7 mai 2024

Me Julie Francoeur,
Greffière